

N° 0200/SGDS-SA/DG/DRH/CSAPP/CDAPST/2026

I- CONTEXTE

Dans le cadre du développement de son Service Santé au Travail, la SGDS SA envisage renforcer son équipe opérationnelle afin d'assurer le suivi médical du personnel. A cet effet, elle lance cet avis pour le recrutement d'un (e) **Infirmier(ière) en santé au travail**.

Les candidats intéressés par le présent poste doivent répondre aux définitions de poste ci-dessous.

II- HIERARCHIES

- **Hiérarchie fonctionnelle** : Médecin du travail
- **Hiérarchie administrative** : Cheffe Division Administration et Santé au travail

III- DEFINITIONS DE POSTE

❖ Objectifs du poste

L'infirmier(ière) de santé au travail est chargé(e) d'assister le médecin du travail dans la réalisation des visites et examens prévus, de participer à des actions préventives en milieu de travail ainsi qu'à la sensibilisation collective, en appui au Médecin du travail, au profit du personnel de l'entreprise.

❖ Missions principales

Sous la supervision de sa hiérarchie fonctionnelle, l'infirmier (ère) a pour missions :

1- Surveillance médicale et soins

- Assurer les premiers secours en cas d'accidents (coupures, piqûres, écrasements, intoxications ou malaises en collaboration et avec les cliniques partenaires en cas de besoin ;
- Prendre en charge les blessures liées aux déchets tranchants et biomédicaux ;
- Assurer le suivi post-exposition (AES, risques infectieux) ;
- Assurer le suivi des agents hospitalisés dans les différents centres de santé de référence ;
- Gérer la pharmacie et le matériel médical et secours.

2- Prévention des risques professionnels

- Participer à l'identification et à l'évaluation des risques ;
- Suivre les vaccinations obligatoires des agents (tétanos, hépatite B...);
- Participer aux enquêtes après les accidents de travail ;
- Sensibiliser le personnel sur l'hygiène, le port des EPI, la prévention des TMS, les risques infectieux et les risques routiers.

3- Suivi administratif

- Tenir à jour le registre d'accidents du travail ;

- Mettre à jour les dossiers médicaux du personnel ;
- Elaborer les projets de rapports mensuels d'activité ;
- Tenir le registre de consultations médicales, des visites de reprise de travail et des visites périodiques ;
- Contribuer aux indicateurs santé-sécurité au travail ;
- Participer aux travaux du Comité d'Hygiène et de Sécurité.

❖ Profil recherché

- Être titulaire du Diplôme d'Infirmier d'État ;
- Avoir une licence en santé au travail ;
- Avoir une formation en secourisme et gestion des urgences (atout majeur) ;
- Avoir au minimum deux (02) ans d'expériences professionnelles en qualité d'infirmier en santé au travail idéalement dans une entreprise à grand effectif dans les secteurs industriel ;
- Avoir une bonne connaissance des risques biologiques et infectieux ;
- Avoir une bonne maîtrise des protocoles AES ;
- Avoir une capacité d'organisation et d'autonomie ;
- Avoir le sens élevé de la confidentialité ;
- Avoir les aptitudes à travailler avec un personnel de terrain.

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces administratives ci-après :

- Une lettre de motivation signée du candidat adressée au Directeur Général ;
- Un Curriculum Vitae de deux (2) pages au maximum, précisant les noms et contacts de deux (2) personnes ressources de référence ;
- Une photocopie légalisée des diplômes et attestations de formation exigées dans l'offre ;
- Les preuves des expériences dont notamment les copies des attestations / certificats de travail ;
- Une copie légalisée d'une pièce d'identité en cours de validité.

V- PROCEDURE DE DEPÔT DES CANDIDATURES

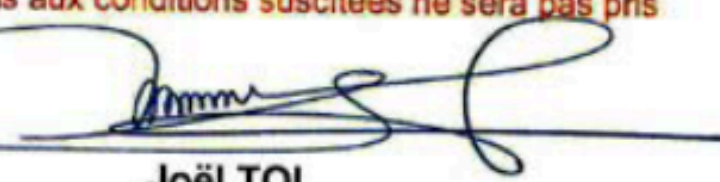
Les personnes intéressées par le présent avis de recrutement sont invitées à postuler exclusivement en ligne, en renseignant tous les champs du formulaire de candidature via la plateforme disponible à l'adresse : <https://recrutement.sgds.bj>.

Le candidat doit y joindre son dossier de candidature dans un **fichier unique** sous format **PDF**.

Délai de dépôt des candidatures sur la plateforme : 10 avril 2026

Tout dossier de candidature ne répondant pas aux conditions suscitées ne sera pas pris en compte.




Joël TOI
Directeur des Ressources Humaines